



Partenaires



**AVEC L'USEP,  
DEVENEZ ACTEUR  
DU SPORT À L'ÉCOLE**

## DES ENFANTS ACTIFS GRÂCE À VOUS

À l'école  
publique

Une mission  
reconnue



Pour  
le sport  
scolaire

Une  
passerelle  
vers le club

Pour  
des citoyens  
sportifs

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) organise des activités sportives et associatives pour les enfants, de la petite section de maternelle au CM2 (3-11 ans).

Son action vient en appui de l'éducation physique et sportive dispensée par les professeurs des écoles.

Les rencontres, en temps et hors temps scolaire, sont mixtes et s'adressent à tous les enfants, quelles que soient leurs singularités.

Les enfants sont à la fois joueurs, organisateurs, arbitres, et animent l'association d'école avec les enseignants et les parents.

La mission de service public de l'Usep est soutenue par les ministères de l'Éducation nationale et des Sports.

Enseignants  
et parents  
d'élèves

Acteurs  
de santé  
et de  
prévention

Rejoignez  
un réseau de  
partenaires

Collectivités  
locales

Éducateurs  
territoriaux  
et fédérations  
sportives



### POUR SOUTENIR L'USEP, VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE :

- relayer ses messages et participer à des groupes de travail ;
- financer des documents pédagogiques ;
- doter les associations en matériel sportif ;
- coorganiser des rencontres ;
- aider au transport ;
- soutenir une association ou un comité...





## L'USEP EN 2020



**750 000** ENFANTS  
LICENCIÉS

DONT  
**150 000** EN MATERNELLE

**45 000** ENSEIGNANTS ET  
PARENTS BÉNÉVOLES

**9 000** ASSOCIATIONS  
LOCALES

**30 000** RENCONTRES  
SPORTIVES PAR AN

**2 MILLIONS**  
D'ENFANTS ACCUEILLIS



### EN M'ENGAGEANT AUX CÔTÉS DE L'USEP, JE :

- soutiens la pratique sportive des 3-11 ans,
- donne le goût de l'effort physique et suscite le plaisir de pratiquer,
- lutte contre la sédentarité,
- favorise l'engagement citoyen à travers la prise de responsabilités dès le plus jeune âge.

Photos: USEP. Ne pas jeter sur la voie publique



L'Union Sportive  
de l'Enseignement  
du Premier degré